

Le gisement de schistes bitumineux de Creveney (Hte-Saône)

Autor(en): **Lièvre, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **17 (1946)**

Heft 5

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-825556>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cette population, quant au nombre, semble tenir une bonne moyenne. Cependant, d'autres statistiques de ce genre sont nécessaires car de tels chiffres ne deviennent éloquentes que par comparaison.

Conclusion.

Le sol que nous avons décrit est donc un limon argileux profond, à teneur calcaire variable, à réaction neutre à faiblement alcaline, reposant sur un gravier dont les éléments sont liés par une marne argileuse, un sable calcaire argileux ou une argile sableuse fortement alcalins ; il témoigne d'une bonne activité biologique.

Nous pensons que ces résultats peuvent être étendus, dans les grandes lignes, à l'ensemble de la plaine d'alluvions située entre Alle et Porrentruy.

Nous souhaitons que ces premières données soient utiles à l'agronome.

Il est clair, d'autre part, que de tels travaux n'ont de sens que s'ils sont répétés pour différents points. Aussi avons-nous mis en travail l'étude de quatre nouveaux profils.

Il nous reste à remercier bien chaleureusement les organes directeurs de l'A.D.I.J. qui ont mis à notre disposition l'appareillage nécessaire à ces passionnantes études.

Ed. GUÉNIAT, Dr ès sciences,
maître au gymnase de l'Ecole cantonale
et à l'Ecole normale de Porrentruy.

Le gisement de schistes bitumineux de Creveney (Hte-Saône)

Note : Un prochain bulletin de l'A.D.I.J. sera consacré à la publication de l'étude de M. Lucien Lièvre, président de la Commission scientifique, sur les « Schistes bitumineux de Mont Terrible ».

En introduction à ce travail, nous donnons ci-après un résumé des informations recueillies par M. Lièvre sur l'exploitation des schistes de Creveney, en Haute-Saône, où un gisement de matériaux bitumeux, identique à ceux de l'Ajoie, a été naguère exploité et dont il est question de reprendre l'exploitation à l'aide de procédés qui ont fait leur preuve en Suède, durant la guerre.

Creveney-Saulx est un village situé à 10 km. au nord-est de Vesoul, au centre d'une région au sol entièrement constitué de schiste gris légèrement bleuté, d'apparence analogue à celle de l'ardoise. Il est le centre de la concession qui fut accordée par un décret du 1^{er} janvier 1931, à la Société des Schistes et Pétroles de Franche-Comté.

Le territoire de la concession, d'une superficie de 1760 hectares, est jalonné par les villages de Colombier, La Montoillotte, Saulx-de-Vesoul, Châtenois, Colombotte. La ligne de chemin de fer Paris-Bâle le traverse et la station de Creveney-Saulx est à moins de 100 mètres de l'usine, à proximité immédiate des schistes en exploitation, première circonstance favorable. Mais il en est une autre, c'est que le schiste se rencontre à peu près partout en effleurement, à peine recouvert d'une mince couche de marne, ne dépassant jamais 3 mètres. L'extraction peut donc se faire partout à ciel ouvert. Pendant la période de prospection, six sondages ont permis de déceler que le schiste a de 24 à 52 mètres de profondeur, ce qui fait pour l'ensemble de la concession une masse de plus de 500 millions de mètres cubes, soit environ un milliard de tonnes à exploiter, pouvant fournir un minimum de 50 millions de tonnes d'huile. Au delà de la concession, sur tout son périmètre, les possibilités d'extension sont pratiquement illimitées.

L'exploitation du gisement

Les ressources sont donc considérables. Il fallait les exploiter et surtout, il fallait que cette exploitation soit rémunératrice. L'Etat, à ce moment-là, par la loi du 4 avril 1926, confirmée par celle du 17 mars 1934, exonérait les usines distillant notamment les schistes bitumeux, de certains droits frappant les essences étrangères.

Grâce aux travaux et réalisations de M. René Petit, un procédé fut trouvé, ou plus exactement, un four spécial de son invention, à marche continue et automatique, qui laisse loin derrière lui, tous les fours employés jusque-là et constitue une véritable révolution. Quelques comparaisons le prouveront aisément. La cornue écossaise, type Pumpherson, plus volumineuse et plus coûteuse que le four René Petit, ne peut distiller que 4 mètres cubes de schiste par 24 heures : le four horizontal continu à propulseur mécanique, traite environ 12 mètres cubes de schiste par 24 heures : le four R. Petit permet de traiter environ 4 tonnes à l'heure soit 96 tonnes par 24 heures, soit 48 mètres cubes.

Pourquoi en cessa-t-on l'exploitation ?

Mais ce gisement, malgré les possibilités d'extraction, cessa d'être exploité pour des raisons financières et techniques.

La société arrêta l'usine en octobre 1934. Un essai de quelques jours fut effectué en 1935 et, au printemps 1936, sur l'instigation du Service des Mines, des essais furent conduits, pour le compte de l'Etat, par le canal de l'O.N.C.L. Ces essais, réalisés sur une installation, arrêtée depuis pratiquement un an et demi et non encore au point, ne pouvaient pas être concluants.

Peut-on reprendre l'exploitation ?

Une reprise de l'exploitation est, de l'avis général, très possible. Elle serait évidemment onéreuse pour débiter, car il

faudrait repartir presque à zéro, le matériel ayant été vendu à la Société Péchelbronn. Il faudrait beaucoup d'argent qui ne rapporterait rien avant plusieurs années; mais elle deviendrait rémunératrice dans le cadre de la protection des industries schistières par l'Etat. Les réserves de schistes dans la concession sont très importantes (500 millions de mètres cubes, soit un milliard de tonnes environ), la technique de distillation, depuis 1934 a fait des progrès, le four débitait 50 tonnes par jour, le four de la Société Chimique de la Grande Paroisse, à Saint-Hilaire, dans l'Allier, débite actuellement 500 tonnes par jour, il possède un rendement en huile excellent 90 à 95 %, contre 60 à 80 % pour le four de Creveney. Voici, à titre indicatif, quelques chiffres de la marche industrielle pour 8 mois, de février à septembre 1934 : schiste extrait : 25.000 tonnes environ, à un prix de revient de 800 fr. la tonne, en moyenne. Rendement en huile : 2,8 à 3 %, ce qui est assez loin des prévisions. La reprise est donc possible. Est-elle souhaitable ?

Certes oui et la France n'est pas la seule à s'intéresser aux schistes, les U.S.A. eux-mêmes se préoccupent de leurs gisements. Car il existe de vastes étendues non encore prospectées au point de vue pétrolifère, les réserves de certains pays, en particulier de l'Amérique, s'amenuisent de jour en jour. Elle serait souhaitable, car elle amènerait une certaine activité dans cette région de Haute-Saône, qui n'est pas très riche et pour la France, grande importatrice de produits pétroliers, cette question a un très gros intérêt. Ne disons pas cependant, comme certains, que l'exploitation des schistes français suffirait à assurer le ravitaillement du pays ; il faut être beaucoup plus modeste ; toutefois, le petit appoint que fourniraient ces exploitations, ne serait pas à négliger, loin de là.

L. LIÈVRE

Président de la Commission
scientifique de l'A. D. I. J.

Les goudrons et bitumes

Produit servant à la construction du revêtement des routes

Nous avons jugé qu'il était peut-être d'un certain intérêt pour l'usager de la route de connaître l'origine et l'application de produits employés à la construction des chaussées modernes.

Parmi ces produits les deux plus importants, ceux qui ont le champ d'application le plus vaste, sont les goudrons et les bitumes. Le laïc ne distingue généralement pas le goudron du bitume, et en langage vulgaire, vous entendez toujours dire, par exemple : « cette route est goudronnée » alors que peut-être il n'a pas été employé, lors de sa construction, la moindre quantité de goudron. Les bitumes et goudrons se ressemblent par la couleur